

Aglac est partie. Cezarine tient constamment sa fille dans ses bras et voit avec terreur qu'à chaque instant la respiration de l'enfant devint plus difficile, plus oppressée.

—Et le médecin ? s'écrie Cezarine ?

—Parti pour Compiègne ..

—Mais il y en ad'autres ?

—Il m'a été impossible d'en ramener un seul... Ils n'avaient pas déjeuné... ou ne montaient pas à cheval.

—Mon Dieu ! mais ma fille va mourir sans secours !..

Ah ! je vais courir... me jeter à leurs pieds, s'il le faut...

En ce moment la porte de la salle s'ouvre, et Frédéric Davassel paraît. Il s'approche de Cezarine, en lui disant :

—Madame, j'apprends à l'instant que votre petite fille est malade... très-malade... voulez-vous me permettre de lui donner mes soins ?

—Ah ! monsieur, c'est le ciel qui vous envoie... Si vous sauvez ma fille, je vous devrais aussi la vie... Mais elle est bien mal... Tenez, là voilà, cette chère enfant.

Frédéric examine la petite Georgette et dit bientôt :

—C'est le croup, un croup latent qui met huit jours à se développer lorsqu'on ne l'arrête pas à sa naissance.

—Ah ! monsieur, elle est donc perdue ?

—Pas encore, mais il était temps... ce soir, il eût été trop tard. Fiez-vous à moi, madame, dans mes voyages j'ai étudié cette horrible maladie... Ayez confiance et laissez-moi agir... j'espère encore sauver votre fille.

Cezarine n'a plus la force de parler.

Frédéric s'empare de l'enfant, la pose sur un lit, puis sort des instruments de sa poche. La pauvre mère jette un cri.

—Ne craignez rien, madame ; je ne lui ferai pas de mal, dit Frédéric, et d'ailleurs ne faut-il pas la sauver ?

Faisant alors le chirurgien, il coupe les amygdales à l'enfant, puis il introduit dans sa gorge un long instrument en argent avec lequel il déchire et retire des membranes blanchâtres qui interceptaient la respiration de la malade. La petite Georgette supporte parfaitement cette opération. On la voit, au bout d'un moment, respirer avec force, avec bonheur.

Alors Frédéric rappelle la mère et lui dit :

—Votre fille est sauvée, réponds maintenant.

Cette fois, Cezarine n'y tient plus, elle prend Frédéric dans ses bras en l'inondant de ses pleurs et lui dit :

—Vous m'avez rendu ma fille, monsieur ; je vous dois plus que la vie... Moi, qui fus toujours si injuste envers vous ! comment reconnaîtrai-je jamais ce que vous venez de faire pour moi ?

—Comment ? répond Frédéric en souriant, eh bien, je vous le dirai, et cela vous sera bien facile.....

—Ma pauvre petite Georgette... tu es sauvée !..

A continuer.)

LE GROGNARD

MONTREAL, 10 NOV. 1883

AUX ANCIENS ABONNES

La nouvelle règle que nous avons établie pour le prix d'abonnement (\$1.00 par année) ne s'applique pas aux anciens souscripteurs du Grognard. Comme ils ont été toujours fidèles à remplir leur engagement avec nous, nous leur donnerons dans l'avenir notre journal pour l'ancien prix d'abonnement, 50 centins par année.

ASSOCIATION DES BARBIERS DE MONTREAL

La deuxième séance de l'Association des barbiers de Montréal a eu lieu hier après midi.

Le fauteuil était occupé par M. Jos. Briaillon. Après la lecture et l'adoption des procès-verbaux de la dernière séance.

Lecture a été faite d'une pétition des barbiers de la partie Ouest de Montréal demandant que le nom de M. Turpin, de la rue Bleury soit changé en celui de Turpinne à cause de la voix, des manières et de la corpulence féminine de ce monsieur.

Adopté.

Le Président soumit à l'assemblée une lettre de M. Robert, barbier de Trois Rivières demandant que chaque membre de l'association se procure un morceau d'alun pour fermer les coupures infligées aux pratiques par des Figaro maladroits.

M. H. Beauchamp a protesté en termes énergiques contre l'adoption de cette proposition. L'infailibilité devait exister dans le corps des barbiers, si l'on permettait aux membres de l'association d'exposer à la vue des clients des morceaux d'alun ce serait admettre que les barbiers de Montréal pourraient couper leurs pratiques.

Il ne voyait pas pourquoi il serait permis d'avoir du sticking plaster.

M. Touzin dit qu'il n'a jamais coupé un chien et qu'il ne voit pas la nécessité de faire droit à la demande de M. Robert.

Après une longue discussion il a été résolu une motion de M. Ponton secondé par M. Thoin, que la lettre de M. Robert soit déposée sur l'allège de la fenêtre et qu'elle y reste jusqu'à ce que le comité du feu ait jugé à propos de s'en servir pour alimenter le poêle.

Le président M. Jos. Briaillon dit que l'établissement de la nouvelle société des barbiers a eu pour effet de faire subir une baisse considérable aux stocks sur la Bourse. Il ne saurait trop engager ses employés à faire des économies afin de prendre des actions dans les institutions financières qui sont appelées à des succès étonnants dans l'avenir prochain.

Il suggère que le nom de M. David, employé chez M. Ponton, soit ajouté au comité des finances.

La proposition du président est acceptée et l'on passe au prochain ordre du jour.

Sur motion de M. Racett, il est résolu que l'Association des Barbiers de Montréal célèbre sa fondation par

un grand banquet chez Black Joe, et que le menu soit composé comme suit :

- MENU
POTAGE :
Consommé Espagnol à la Figaro.
Cheveux sur la soupe.
ENTRÉES :
Croquettes de savon glycerine ;
Filets de strappes de cuir sautés à la Velvet cut ;
Aspic de savonnets bardés à la Palmer.
HORS D'ŒUVRES
Broude de Shampoo.
Frisettes de cheveux à l'huile de Bergamotte ;
Sublime de cosmétique français ;
Vole au Vent de Dry Shampoo.
DESSERT :
Bombes glacées à l'alun ;
Petits pains de savon de Castille ;
Poils divers.
LIQUEURS ;
Bay Rum
Liquor de Luby ;
Zylobalsumum frappé.

Sur motion de M. Dumouchel il a été résolu que pendant le banquet il y avait une lutte grec-romaine entre MM. Lalonde et Fournier.

La question du sport a été ensuite mise sur le tapis.

Après un débat orageux il a été passé une résolution à l'effet de confier à M. Maurice, barbier du Rocher, l'organisation du sport et de lui déléguer toutes les questions chevalines.

Le président prit ensuite la parole. Il dit que l'Association des Barbiers de Montréal était appelée à contribuer à l'avancement de la science. Elle était en mesure de donner des informations d'un grand intérêt pour la piréologie en tâtant les bosses de leurs clients. Les coiffeurs, en donnant des "shampoos," pourraient facilement constater le développement des protubérances sur le crâne des pratiques.

M. Maurice dit qu'il partage l'avis du préopinait. Il lui est arrivé plusieurs fois de laver la tête de Charles Thibault. Il a constaté qu'il y avait découvert des bosses dénotant les facultés les plus extraordinaires.

MONTREAL-EST

L'ex-échevin Allard est encore sous l'impression que son chien n'est pas encore mort.

Samedi dernier il faisait convoquer une assemblée d'ouvriers à l'Hotel Richelieu pour choisir un candidat pour Montréal Est afin de remplacer M. Coursol qui, dit-on, a été nommé sénateur.

Quarante trois personnes seulement se sont rendues à son appel.

M. Allard a prononcé un long speech dans lequel il a fait miroiter aux yeux de ses auditeurs les splendeurs qui attendaient l'ouvrier intelligent dans le parlement fédéral.

Ira parer de Jonason, le cordonnier qui avait commencé à s'instruire à l'âge de dix-huit ans et qui était parvenu à se faire élire président des États-Unis.

Il a fait allusion à la carrière de M. Alexander McKenzie, un simple maçon qui était devenu premier ministre de la Puissance.

Malheureusement l'auditoire de M. Allard comme température resta une ventose petite Sibérie, on s'attendait d'une minute à l'autre à y voir colorer des ours blancs.

Voyant qu'il ne pouvait vendre son ours l'orateur informa ses audi-

tours qu'il n'accepterait jamais la candidature dans Montréal Est. 1° parcequ'il était maladif. (Maladif un homme aux poumons d'airain qui parle pendant une heure et demie)

2° Parcequ'il avait une famille. Le public n'ignore pas que M. Allard n'a jamais goûté les douceurs de la paternité.

3° (Chose qu'il a oublié de mentionner) parcequ'il ne serait jamais élu.

Tout Montréal couvait l'amour désintéressé que l'ex échevin porto à la classe ouvrière. Son libéralisme, sa générosité et ses sympathies pour les menuisiers et les entrepreneurs sent bien appréciés. Il n'a jamais mesquiné sur ses contrats et il n'a jamais eu la réputation d'être un baise la piastre. Chacun sait ça et voilà pourquoi nous n'hésitons pas à dire que le chien de l'ex échevin Allard est mort dans Montréal Est.

LE CLUB DE CROSSE

La semaine dernière, le jour de la Toussaint deux jeunes gens messieurs d'une maison de pension de bon ton, rue Ste Elizabeth entre les rues Victoria et Lagachetière ont reçu la visite de six amis qui se sont réunis dans le salon de la maison pour y fonder un club de crosse dont les jeux se feraient à domicile sans exposer les membres aux rigueurs de nos hivers en plein champ. Le président, un professeur de piano dans deux nos grands collèges expliqua le but de l'assemblée. Il s'agissait de fonder une société qui offrirait toutes les garanties de vitalité et qui serait appelée à recevoir de nombreuses adhésions parmi l'élite de nos citoyens.

Il dit que le jeu de crosse pourrait être fait dans les salons avec beaucoup d'avantage dans des conditions d'hygiène parfaite.

Une partie fut improvisée immédiatement dans le salon, mais elle fut brusquement interrompue par des pensionnaires qui avaient en aversion les exercices athlétiques du nouveau club.

Les amis de la crosse expulsés de la pension se réuniront dans une auberge de la rue Ste Catherine. Là ils passeront des résolutions d'indignation contre leurs amis de la rue Ste Elizabeth.

On procéda ensuite aux élections des officiers pour l'année courante.

Il fut décidé que le Club de Crosse serait divisé en trois sections.

- 1° La Targotte ;
2° La Jacquette ;
3° La Manchette ;

Le Club est composé aujourd'hui de Madame Marce, Présidente. M. G. — Vice-Président. Madame Pompadour, Secrétaire. La grande Duchesse, Archiviste. Le Marquis Trésorier.

—Les variations de la langue du boulevard. — Il paraît qu'on se dit plus ; et à du vian... est très pschutt. On dit maintenant, pour qu'on s'entende : "C'est un jeune homme ah !". Il est tout ce qu'il y a de plus ah !... Si cette interjection stupide peut dénoter le mot pschutt, et servir à qualifier ce qui fait l'objet de l'admiration des jeunes boulines, nous n'y voyons aucun inconvénient.

AVENTURE GALANTE

On nous écrit de L'avenir : M. Hercule Lamalice a découvert il y a quinze jours qu'il avait un faible pour le sexe teadre. Il s'est allumé dans son cœur une flamme intense qui devait dévorer la première femme qui répondrait à ses aspirations amoureuses. La seule difficulté qui s'offrait était de trouver l'objet de son amour. Ses cheveux frisés se grichaient sur sa tête, son cœur battait avec impétuosité, il maigrissait à vue d'œil. Finalement Hercule alla pleurer dans le gilet d'un ami, un commis d'auberge à qui il promit la somme d'une piastre s'il lui trouvait une D'oisinée qui comprit l'importance de son amour.

Celui-ci qui était un farceur froid accepta le marché et s'engagea à lui présenter une bonne amie. Il lui promit qu'à une certaine heure de la soirée, entre chien et loup, il lui présenterait une beauté incomparable qui le conduirait à l'autel de l'hyménée. L'argent fut payé au commis d'auberge, une espèce de maigrelet, rachitique, bilieux et bas sur pattes. Le commis tint sa promesse et le soir en question il lui présenta la Vénus si longtemps attendue. L'entrée eut lieu dans la cour de l'auberge. Quelle ne fut pas la stupéfaction de Lamalice lorsqu'il découvrit que sa D'oisinée était un laideton du village nommé Grosse-mouche. Un Jack habillé en costume féminin, puant l'oignon et mille autres parfums aussi désagréables. Lamalice fut foudroyé par la découverte et resta pétrifié sur place. Il n'en fut pas quitte pour si peu, car plusieurs soldats gaillards armés le galks lui donnèrent une raclée dont il se souviendra longtemps.

N. B. Hercule après cette aventure honteuse a voulu jeter de la poudre aux yeux du public pour leur faire croire qu'une autre personne avait été le diadon de la farce ; mais malheureusement personne ne l'a cru.

Communiqué

Badinages

Un médecin de l'île de Montréal, est entré la semaine dernière dans notre bureau comme un cyclo. En une seconde l'atmosphère était remplie d'injures de saors et de récriminations de notre discipline d'Escalop.

Monsieur s'était fâché tout rouge parcequ'il reçut une lettre de l'avocat du Grognard lui réclamant cinquante centins pour une année d'abonnement super extra due. Le Docteur s'exécuta avec la plus mauvaise grâce du monde. La leçon qu'il a reçue lui profitera. Un journal doit se payer comme n'importe quelle prescription de médecin. Avis aux abonnés retardataires qui devront payer au premier avis s'ils ne veulent pas se faire coller \$2.50 de frais.

Amanda à Léonide ;

—Oh ! les magoffins perles ! Où diable les as-tu pêchées ?

Léonide, regardant tendrement son accompagnateur :

—Dans une huître.

Un not de Béhé dans la Caricature :

Il en aperçoit un qui passe au large avec un long panache de fumée.

Béhé reste un instant rêveur ; puis se tournant vers sa mère en donnant tous les signes d'un étonnement profond :

— Ah ! regarde donc une locomotive qui se baigne,